

Les dessous de la crise institutionnelle à Bassins

Politique Le rapport sur la gestion de la commune en 2018 éclaire les raisons de la démission fracassante de trois municipaux.



Didier Lohri avait été très critiqué par les trois municipaux démissionnaires en septembre 2018. Neuf mois plus tard, il a pu expliquer le contexte et les dessous de l'affaire.

Image: ALAIN ROUËCHE/ARCHIVES

Depuis le mois de septembre 2018, beaucoup de non-dits laissent planer des doutes sur les raisons qui avaient conduit trois municipaux à claquer la porte de la Municipalité de Bassins, de manière immédiate et à la surprise générale. Mardi soir, le Conseil communal a pu en savoir un peu plus lors de l'étude du rapport de gestion pour l'exercice 2018.

PUBLICITÉ



Il ressort que la crise institutionnelle a pris ses racines dans une situation extrêmement compliquée pour la Commune. Une facture de 700 000 francs lui avait été adressée par le Canton pour la péréquation. Une somme impossible à payer pour le village qui vit chichement. Pour trouver des liquidités, différentes visions se sont affrontées au sein de l'Exécutif, créant un schisme qui a fini par le dépôt d'une plainte pénale, une dénonciation au Canton et la démission de trois élus sur cinq.

Gros désaccord

Les anciens municipaux ont souhaité puiser dans un fonds de réserve. Problème, cet argent était affecté au domaine forestier et ne pouvait pas être utilisé pour

Par Raphaël Ebinger Mis à jour à 19h35

Vers un passage à la proportionnelle

La Municipalité de Bassins va demander de passer au système proportionnel pour son Conseil communal d'ici à la fin de la législature. Le village de 1450 habitants n'y est pas contraint par la loi, alors que les partis traditionnels n'y ont jamais été représentés et ne souhaitent pas l'être à l'avenir. «Nous voulons assurer une meilleure proportionnalité des avis dans les commissions», explique Didier Lohri.

Selon l'homme fort de Bassins, ses adversaires sont surreprésentés dans les commissions, rendant les débats stériles. Il prend pour preuve le rapport de gestion et des comptes, qui ont été facilement acceptés mardi par l'assemblée délibérante alors que la commission était beaucoup plus critique.

Lors des dernières élections communales, le Groupement citoyen de Bassins, qui réunit des adversaires plus ou moins avoués de Didier Lohri, avait fait campagne pour ses candidats inscrits sur la liste de l'Entente. Dans le futur, il devra peut-être créer sa propre liste.

Articles en relation

Le syndic de Bassins carbure à

autre chose. Didier Lohri, minoritaire, a saisi le Canton pour dénoncer la manœuvre. Les services concernés lui ont donné raison. Les 500 000 francs inscrits dans cette réserve n'existaient de toute façon pas, car ils avaient été liquidés par un employé malintentionné qui avait été puni en son temps.

Dans ce contexte, Marc Mazzariol, l'un des municipaux opposés au syndic, avait affirmé lors d'une séance de l'Exécutif en juillet 2018 que Didier Lohri «pioche dans la caisse». Entendu que le syndic avait lui-même vidé le compte. L'homme fort de Bassins a alors déposé une plainte pour diffamation contre son collègue.

L'affaire s'est réglée devant la justice. Dans une conciliation, une convention a été signée entre les deux hommes. Marc Mazzariol s'excuse et reconnaît ses torts alors que le syndic retire sa plainte. Le texte précise que ce dernier peut présenter la convention dès que l'utilisation des fonds de réserve est évoquée. Ce fut le cas mardi soir, rendant ainsi le texte public.

Soutien au syndic

Dans un souci de ne pas remuer les sensibilités de chacun, la Municipalité avait demandé le huis clos pour le débat sur les comptes et la gestion. Le Conseil ne l'a pas voulu. Il a ensuite accepté le rapport de gestion à une large majorité, donnant un signe de soutien fort à l'Exécutif renouvelé. Il a même accepté un amendement déposé par la Municipalité qui demandait la suppression d'une phrase remerciant les trois démissionnaires «pour leur engagement et pour les réformes entreprises.»

«Il s'agit du dernier soubresaut de l'affaire», espère Didier Lohri. Il affirme que la Municipalité fonctionne désormais dans une belle harmonie. De quoi affronter le prochain écueil, le plan général d'affectation qui sera mis à l'enquête cet été. Ce document risque de faire grincer des dents chez les adversaires déclarés du syndic. Ce dernier a juré que ce serait son dernier combat et qu'il démissionnera une fois le PGA entré en vigueur. (24 heures)

Créé: 26.06.2019, 19h35

Votre avis

Avez-vous apprécié cet article?

Oui

87%

Non

13%

l'anticonformisme

Portrait Pris entre ses ennemis farouches et ses partisans fidèles, Didier Lohri mène sa barque sans concession. **Plus...**

ABO+ Raphaël Ebinger . 30.01.2019

Trois démissions à la Municipalité de Bassins

Politique Trois élus ont remis leur mandat au terme du Conseil communal. L'Exécutif n'est plus assez pour siéger et le Canton sera appelé à intervenir. **Plus...**

Par Raphaël Ebinger 25.09.2018

Bassins entre dans une crise politique majeure

La Côte Trois municipaux ont démissionné avec effet immédiat. L'exécutif ne peut plus gouverner. **Plus...**

Par Raphaël Ebinger 26.09.2018